

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 mai 2016

Sur convocation de Jean-Claude Prost, maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 24 mai 2016.

Membres présents :

Mmes Elise Dussably, Christiane Damman

Mrs Michel Labarre, René Duclos, Jean-Pierre Chatillon, Henri Mathonnière, André Lacas

Membres excusés: Emilie Poulet, Michel Cottin

L'assemblée peut valablement délibérer. Christiane Damman est nommée secrétaire de séance. J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20 H.

1/-Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/-Communauté de Communes du Clunisois : Projet d'extension de périmètre.

Le Conseil municipal prend délibération pour valider et approuver le projet d'extension de périmètre de la Communauté de Communes du Clunisois, soit 9 communes.

3/-Schéma directeur d'Assainissement : appel d'offres

L'appel d'offres pour l'étude peut être lancé car nous avons reçu une réponse favorable de Mr Nozières accordant la subvention de l'Agence de l'eau.

4/- Vote des subventions communales

- Fête de l'école	350€
- restaurant du cœur	140€
- Restaurant scolaire	1920€
- Coopérative scolaire	375€ 25€ par enfant
- Club amitié	250€
- Croix-Rouge	150€

Le Conseil municipal prend délibération et valide les subventions telles que précisées ci-dessus.

5/- Plan de désherbage : décision

FREDON Bourgogne propose l'élaboration d'un plan de désherbage d'un montant de 3025HT financé à 80% par l'Agence de l'eau, 20% restant à la charge de la commune, soit 605€ plus la TVA récupérée au bout de 2 ans.

Il est décidé d'attendre d'avoir plus d'informations et de prendre une décision au plus tard en octobre 2016.

Pour le cimetière, il est décidé que seules les allées centrales seront nettoyées mécaniquement par l'employé communal, l'espace entre les tombes par les particuliers. L'objectif visé étant l'utilisation de plus en plus réduite des pesticides.

6/- Restauration scolaire

L'ensemble du conseil municipal est informé du courrier en date du 11 mai en provenance de la Préfecture nous enjoignant l'obligation de ne plus utiliser la cuisine en tant que telle à compter du 1^{er} septembre 2016.

Le délai d'un an pour une mise en conformité ayant été refusé.

7/- Evolution du Mille clubs

Afin de ranger le matériel (trépieds, chaises, table-plateau) 3 devis pour une surface de 30M2 seront établis sous forme de d'Algeco, chalet ou construction en dur.

L'objectif étant d'avoir fin septembre une vue d'ensemble pour décider de la suite du projet.

Pour l'isolation du sol, 2 propositions techniques sont faites : la 1^{ère} : parquet sur lambourdes avec isolation entre, soit une hauteur de 5cms. La 2^{ème} : la pose d'une dalle flottante, soit une hauteur de 11cms.

La recherche d'une solution complémentaire est en cours ainsi que l'évaluation des chiffrages.

Pour l'aménagement de la cuisine, une proposition de plan a été faite.

8/- La vie des commissions

SIRTOM : L'endroit où se trouvent les PAV (point d'apport volontaire) à côté des 5 containers gris et des 4 jaunes se transforme en déchetterie sur la D 41.

Aussi en accord avec le directeur du SIRTOM il a été décidé :

- de supprimer les containers gris et jaunes à cet endroit et de les redistribuer ailleurs afin qu'ils ne soient plus en bord de route et de ce fait accessibles à des gens hors commune et à n'importe quoi.

- de déplacer les PAV et de les mettre à côté du local technique.

Ceci prendra effet à compter du 1^{er} juillet.

PEDT : dans le cadre de l'évaluation du PEDT, les professeures des écoles ont fait ressortir qu'il serait préférable que les heures des TAP ne soient plus de 2 fois 1H30, mais 3 fois 1H. Une réflexion est conduite en ce sens qui aboutira ou pas selon les différents acteurs concernés.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H 15.

Secrétaire de séance,
Christiane Damman

Président de séance,
Jean-Claude. Prost